



UN CONCOURS AU CŒUR DES TENDANCES ACTUELLES

Aujourd'hui, la nécessité d'un développement durable est au cœur des préoccupations des citoyens, plus encore en cette période de crise sanitaire exceptionnelle. Pour anticiper le changement climatique, s'adapter aux enjeux environnementaux et sociétaux, de nombreux acteurs économiques changent de pratiques et s'engagent dans la sobriété, le développement de circuits-courts, la mutualisation entre entreprises, le réemploi, le recyclage...

Dès 1998, le Parc avait anticipé cette tendance de fond en créant son premier « Concours Éco-Trophée » qui vient récompenser des acteurs locaux mettant en œuvre des démarches ou des réalisations innovantes conjuguant développement économique, préoccupations sociales et respect de l'environnement, garantie d'une dynamique économique durable.

LES MODALITÉS DE L'ÉDITION 2020

Les Éco-Trophées ne s'appliquent qu'aux démarches et réalisations effectives et non à des initiatives encore au stade de l'élaboration ou de la mise en œuvre.

Le concours distingue des projets exemplaires, parmi tous les dossiers reçus. Comme le précise Sylvie Nicolas, en charge de l'organisation du concours au sein du Parc : « *il ne s'agit pas d'un label attribué aux entreprises du Parc mais bien d'une distinction pour une initiative menée. D'ailleurs, certaines entreprises ont candidaté plusieurs fois* ».

LES PARTICIPANTS

Le concours est gratuit et ouvert aux acteurs économiques installés depuis 1 ans sur le territoire du Parc :

- les entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou touristiques ainsi que leurs groupements professionnels ;

- les exploitations agricoles et leurs groupements ;
- les structures de l'économie sociale et solidaire : associations employeurs et coopératives.

Pour eux, c'est l'occasion de :

- renforcer leur image en se différenciant de la concurrence ;
- valoriser leurs actions et engagement ;
- créer une émulation interne au sein des équipes ;
- bénéficier d'une communication auprès des medias et du Parc.

TROIS CATÉGORIES

Les trois catégories s'appuient sur les piliers du développement durable et sur les priorités d'intervention du Parc. Parmi elles, la préservation de la biodiversité et de nos paysages, la lutte contre le changement climatique, l'engagement dans une économie circulaire prenant en compte la préservation des ressources locales et plus globalement l'engagement dans une transition écologique et sociétale.

- Préservation de la biodiversité et des paysages : *restauration de milieux naturels, intégration paysagère de bâtiments, réhabilitation de paysages dégradés, action de sauvegarde de la faune et/ou de la flore*
- Préservation des ressources naturelles et énergétiques : *économie et/ou protection des ressources eau - sol - matières premières, maîtrise des déchets, réemploi/recyclage, économies d'énergie, énergies renouvelables...*
- Innovation sociale et implication territoriale : *valorisation des ressources humaines, mutualisations inter-entreprises, partenariat avec le milieu scolaire, lien agriculteur-consommateur...*

LE PRIX DU PUBLIC RENOUVELÉ

Une nouvelle fois, les habitants pourront à leur tour devenir jury du concours. Ils seront invités à voter en ligne, sur le site Internet du Parc, et à désigner l'acteur économique le plus remarquable et innovant parmi les candidats nominés. Ce vote interviendra lors de la deuxième quinzaine de septembre.

UN JURY OUVERT

Le jury est composé de :

- élus du territoire ;
- représentants de chaque structure partenaire, technique et mécène ;
- représentants d'administrations concernées par les thématiques ;
- associations de protection de l'environnement ;
- anciens lauréats ;
- ambassadeurs du Parc.

La réunion du jury donne lieu, après une présentation de chaque candidature, à la désignation des lauréats par catégorie. Ces résultats sont tenus secrets jusqu'à la cérémonie de remise des prix.

UNE JOURNÉE D'ANIMATION EN CLÔTURE DU CONCOURS

La cérémonie de remise des prix est l'occasion d'organiser un événement en direction de publics ciblés sur un thème prioritaire. Cette année, le thème porte sur l'économie circulaire. Des visites, animations et découvertes d'initiatives concrètes seront prévues pour comprendre les démarches en jeu sous cette dénomination et croiser les regards de professionnels et d'habitants.

LES PRIX DÉCERNÉS

Les prix distribués sont une occasion pour le Parc de valoriser d'autres savoir-faire et produits de son territoire :

- une dotation financière de 1000 € sera remise à chacun des 1ers prix des trois catégories grâce au mécénat du CNPE de Chinon (en cas d'ex aequo, cette somme sera partagée) ;
- des prestations en nature seront offertes aux salariés ou agents des structures obtenant un 2ème ou un 3ème prix, privilégiant une découverte du territoire au travers de l'offre touristique bénéficiaire de la marque « Valeurs Parc naturel régional » ;
- le trophée remis aux lauréats est issu d'un travail collectif de deux artisans d'art, sélectionnés à l'occasion d'un concours d'idées lancé en 2012.

LE CALENDRIER

- Ouverture des candidatures : **1^{er} mars 2020**
- Clôture des candidatures : **31 mai 2020**
- Visite des candidats : **juin à septembre 2020**
- Vote en ligne : **15 au 30 septembre 2020**
- Cérémonie de remise des prix : **novembre 2020**

UN PARTENARIAT AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES ET LES STRUCTURES D'APPUI À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Cette opération se déploie grâce au partenariat renouvelé avec les six chambres consulaires (Agriculture - Artisanat - Commerce et Industrie d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire). Elle reçoit également le soutien des réseaux départementaux et régionaux de l'économie sociale et solidaire, IRESA (49) et CRESS Centre-Val de Loire.

Elle est financièrement appuyée par les deux Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire. Le concours est également doté d'une aide d'EDF - CNPE d'Avoine, pour les 1ers prix.

POUR CANDIDATER, C'EST PAR ICI

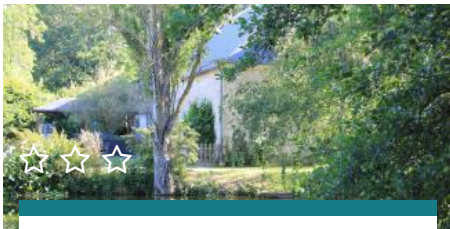
| | | |
|-----|--|---|
| PDF | DOSSIER_CANDIDATURE_2020.PDF - 358.53 KO | ↓ |
| PDF | REGLEMENT_2020.PDF - 399.25 KO | ↓ |
| PDF | DEMARCHE_GLOBALE_ENTREPRISE_2020.PDF - 83.01 KO | ↓ |
| PDF | DEMARCHE_GLOBALE_EXPLOITATIONS_AGRICOLES_2020.PDF - 87.03 KO | ↓ |
| PDF | DEMARCHE_GLOBALE_STRUCT_ESS_2020.PDF - 83.45 | ↓ |

Contactez-nous

Julianne RICOU - Stagiaire Eco-Trophée

Tél : 02 41 53 66 00 - [j.ricou \[at\] parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:j.ricou@parc-loire-anjou-touraine.fr)

Vous aimerez aussi



Gîte du port guyet

GÎTE D'ÉTAPE OU DE
GROUPE

Saint-Nicolas-de-Bourgueil

[Lire la suite +](#)



Conférence à la Maison du Parc : l'érosion des sols

CONFÉRENCE

SOLS
VIVANTS

Dans le monde entier, l'érosion est devenue un enjeu majeur. Moins visible que l'artificialisation, elle affecte pourtant la fertilité des sols, la...

[Lire la suite +](#)



Nos valeurs

Le Parc travaille aux côtés de prestataires touristiques, agriculteurs et artisans pour vous garantir des produits et prestations de qualité...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Conférence "La communication entre les arbres"

CONFÉRENCE PLANTES

Savigny-en-Véron

écoMusée du Véron

La communication entre les arbres ne peut se faire que par le sol ou par les airs. Comment, grâce à leurs racines et au réseau de champignons, leurs...

[Lire la suite +](#)

Escape Game "Haut les mains !"

ATELIER

PATRIMOINE BÂTI ET HISTOIRE

Savigny-en-Véron

écoMusée du Véron

Lucius, gallo-romain du Véron et voleur invétéré, dérobe la puissante égide d'Athéna. La déesse est prête à tout pour récupérer son bien. Mais seuls...

[Lire la suite +](#)



Fabuleuse tenture

ATELIER

SAVOIR-FAIRE

Chinon

Musées de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Créez une tenture en laine feutrée inspirée de la chape de Saint Mexme, œuvre majeure du musée. Découvrez la technique du feutre à l'eau et laissez...

[Lire la suite +](#)